

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 796

Artikel: Élections genevoises : double sursaut

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GENÈVE

La peur du vide

Les collectivités publiques en Suisse ont des problèmes d'argent. C'est bien connu. Du moins à en croire les plaintes exprimées à propos des budgets déséquilibrés et des dettes. D'où la nécessité de faire des économies: subventions raccourcies et blocage des effectifs du personnel par exemple. Cette misère générale n'empêche pas d'ailleurs certains cantons et communes de procéder à des baisses d'impôts. Et, ce qui est plus frappant encore, cette situation financière préoccupante ne semble pas avoir d'impact sur le traditionnel et bien helvétique perfectionnisme dans la réalisation des équipements. Comme président d'un centre de loisirs, j'avais été frappé de constater, il y a quelques années, à l'occasion de la construction de nouveaux locaux, que seul un ameublement neuf et «design» entrait en ligne de compte: pas question pour l'administration municipale de mettre une somme à disposition des adolescents usagers du centre pour qu'ils l'équipent à leur goût, avec éventuellement du mobilier d'occasion.

Ce perfectionnisme, cet état d'esprit «propre en ordre» on les retrouve dans la réfection d'un trottoir — les bordures de granit alignées et taillées à l'équerre me donnent toujours l'impression d'une œuvre destinée à la postérité — comme dans les opérations de rénovation des immeubles publics; à chaque fois le sentiment domine qu'il faut faire définitif, marquant. Et les coûts engendrés par cette attitude ne semblent pas faire problème, en regard des difficultés financières évoquées plus haut.

Plus frappante encore la politique menée par rapport aux espaces verts. Sous prétexte de valoriser ces espaces nos édiles n'ont cessé de faire disparaître leur verdure sous des équipements divers et d'en

limiter le libre usage par des affectations particulières.

Ainsi du golf d'Onex, une splendide parcelle arborisée de plusieurs dizaines d'hectares en bordure du Rhône, à proximité de la cité-satellite; un lieu libre où l'on peut se promener, jouer au ballon ou organiser une broche dominicale entre amis. A peine les projets d'une nouvelle université et de promoteurs immobiliers ont-ils été écartés, voilà que les autorités préconisent la construction d'un complexe sportif (piscine, patinoire,...) avec une nouvelle route d'accès.

Ainsi du Bois de la Bâtie, une colline boisée au bord de l'Arve, donation faite au siècle passé pour la libre disposition des citoyens et régulièrement grignotée à l'usage exclusif et grillagé du football. Genève peut se flatter de disposer d'un réseau de parcs publics de grande dimension sur le pourtour de la rade. N'ayez crainte, le réseau de chemins est soigneusement goudronné et les gardes municipaux veillent à ce que le vulgaire n'utilise la pelouse pour

y croquer un sandwich intempestif. Mais s'y promener entre les massifs de fleurs et sous les ombrages est un bonheur trop quelconque. L'administration municipale rêve de beaucoup mieux pour les habitants et les touristes: une promenade «culturelle» sur la rive droite, du quai du Mont-Blanc au Château de Penthes par un petit train — électrique et sur pneus, écologie oblige — le long des quais. Déjà le Bois de la Bâtie s'est «enrichi» d'un parc aux animaux — plus de cinq millions de francs — et des promenades à poneys sont prévues. La liste des animations n'est pas close.

Ces autorités croient bien faire, c'est certain. Et puis, il faut le dire, la réalisation d'un équipement, d'une infrastructure plaît aux magistrats; il y a là du solide, du durable, du concret, quelque chose qui éventuellement peut marquer une époque et perpétuer le souvenir d'un édile; un équipement, ça s'inaugure, ça fait l'objet d'un compte rendu dans la presse, bref c'est une manière de prouver à l'électeur qu'on mérite la confiance accordée,

ÉLECTIONS GENEVOISES

Double sursaut

Double sursaut des électeurs, dimanche à Genève. Le premier illustre le fait que parfois démocratie peut rimer avec reconnaissance des compétences. Deux magistrats sortant en ont fait la cuisante expérience: le radical Borner, non réélu et le libéral Wellhauser, bon dernier. Les partis de ces deux magistrats disposaient pourtant de personnalités plus jeunes et compétentes — l'avocat Vaudoz et le professeur Tschopp, notamment. Ils ont misé sur la continuité alors que les Genevois demandaient du neuf.

Le second sursaut de l'électorat prend la forme d'une correction du tir des législatives. L'expres-

sion du ras-le-bol qui a propulsé Vigilance aux avant-postes a engendré la riposte. Des abstentionnistes d'il y a un mois sont sortis du bois. Le nouveau gouvernement, c'est indéniable, est de meilleure qualité. Les jeunes magistrats ont des caractères affirmés et le goût du travail. Face à cet exécutif revivifié et fort, un Parlement fractionné et pauvre en personnalités. Un mauvais point pour l'équilibre des pouvoirs déjà fort mis à mal — et pas seulement à Genève: de plus en plus les législatifs peinent dans l'exercice de leur fonction d'initiative et de contrôle.

Que nous réserve donc ce renouveau? Un projet politique collégial et assumé comme tel ou une fuite plus marquée encore dans la départementalisation — je ne m'occupe pas de tes affaires, tu me laisses en paix? Dans la seconde hypothèse, les Genevois ne pourraient qu'être déçus.

qu'on se démène pour lui rendre la vie agréable. Je rêve pour ma part de magistrats plus discrets, moins saisis de la frénésie de réaliser, plus conscients de la valeur d'un espace libre dans une cité où chaque centimètre carré ou presque est affecté, balisé, réglementé. Sera-t-il encore possible dans un proche avenir de tout simplement flâner, sans être happé par une «animation», canalisé dans une promenade «culturelle» ou mis en présence d'une animalerie organisée?

J. D.

ÉLECTIONS COMMUNALES VAUDOISES

Respect des proportions

Au second tour des élections communales vaudoises le parti socialiste a marqué des points. Ceci est vrai pour Lausanne, mais aussi notamment pour Morges, Yverdon (où le PS maintient la majorité), Moudon. Alors qu'au premier tour, la gauche se trouve éparsillée sur diverses listes (PSO, POP, mouvements alternatifs), elle se rassemble au second tour; centriste, le parti socialiste devient alors, paradoxalement, le mouvement le plus à gauche des exécutifs.

Le peuple vaudois a démontré qu'il restait profondément proportionnaliste; le cas de Moudon est significatif: les électeurs n'ont pas suivi les radicaux qui briguaient quatre sièges (sur sept) alors qu'ils n'avaient pas la majorité.

Dans le canton de Vaud comme à Genève enfin, la personnalité des candidats a pris de sa valeur au second tour. Un souci d'équité a prédominé la désignation des élus: les compétences ont été reconnues.

L'euphorie de dimanche dernier ne doit pourtant pas faire oublier les signes de «ras-le-bol» évidents manifestés une semaine plus tôt.

CÉRÉALES

De quoi tuer un plan

Etrange coïncidence: à l'heure où la Suisse célèbre celui qui l'a nourrie pendant la Deuxième Guerre mondiale, le Conseil fédéral fignole le projet de l'ordonnance par laquelle il tentera d'obliger les cantons à maintenir une surface d'assoulement totale de 450 000 hectares, approchant le but théorique du Plan Wahlen (504 812 ha exactement). Mais à côté de cet hommage supplémentaire, il y a le paradoxe actuel du surapprovisionnement alimentaire. Au début des années quarante, pour que les Suisses aient leur pain quotidien, Friedrich Traugott Wahlen faisait semer du blé dans les parcs publics. Aujourd'hui, avec une surface céréalière d'un tiers inférieure à celle de 1945, la Suisse nage dans les excédents. Tous silos remplis à ras bords par les belles moissons de 1984 et 1985, la Confédération paye désormais non plus seulement la dénaturation du blé germé, mais aussi celle d'un grain parfaitement utilisable par la meunerie, considéré comme «de moindre qualité» pour justifier le suventionnement d'une opération fondamentalement amorale et anti-économique. Résultat: des dizaines de millions de francs de dépenses pour la transformation de céréales paniifiables en denrées fourragères — déjà plus de 60 millions pour les deux dernières récoltes.

On connaît la mécanique de la prise en charge du blé, à prix garantis pour des quantités illimitées (cf. DP 787). Seule issue, à part le contingentement de la production: la décourager en baissant les prix. On y pense à Berne pour la moisson 1986, dont les conditions de prise en charge seront définies au début de l'été prochain.

Cette perspective, tout à fait inédite en politique agricole fédérale, n'a pas échappé aux milieux agricoles. Ils ont tenté de prévenir le coup en incitant

les agriculteurs à diminuer leurs surfaces emblavées, ou à préférer des espèces moins productives que la célèbre Arina (un peu la Golden du blé si on ose dire). Pour mieux frapper les esprits, *La Terre romande* (du 12 octobre 1985) y est même allée d'une fable, comparant la trop prolifique Arina à une bombe à retardement, posée par les paysans eux-mêmes sous le dossier effectivement explosif des prix du blé et du pain.

Rien n'y fait semble-t-il. Les achats de semences annoncent une nouvelle moisson abondante, et des surplus pour le «placement» desquels la Confédération prévoit déjà de dépenser au moins vingt millions de francs l'an prochain.

Productivité en hausse rapide, excédents, dénaturation: une évolution qui a de quoi détruire les bases d'un plan, et même tuer son auteur.

CLIN D'OEIL

Intéressant dossier dans le Nouvel Observateur de la semaine dernière sur le célibat. On y apprend entre autres qu'à Paris un ménage sur deux ne compte qu'une personne (un sur trois à Zurich en 1980). Le taux de célibat s'élève à 9% chez les femmes, 10% chez les hommes. Pourtant, dans le détail des catégories socio-professionnelles, on constate que le taux de célibat féminin s'élève avec le niveau d'éducation et que celui du célibat masculin suit la courbe inverse: ainsi, chez les manœuvres, les célibataires femmes représentent 7% (hommes: 20%); chez les cadres supérieurs et pour les professions libérales elles sont 16% à vivre seules (hommes: 6%).

Leçon pour les femmes. Le célibat est-il un luxe? Avec un bon salaire, vous pouvez vous l'offrir. Le célibat est-il une tare? Stop! Arrêtez vos études, il ne fait pas bon en savoir trop sur le «marché» des couples.